

≌MOLIERES

N°102 - Novembre/Décembre 2013



QUINCAMPOIX

Lieu d'événements et de Culture

pages 14 & 15



DU NOUVEAU POUR NOS COMMERCES

Ouvertures

page 19



L'AVÈNEMENT DE **L'INTERCOMMUNALITÉ**

Ce qui change

pages 20 & 21

SOMMAIRE du N°102

- ÇA S'EST PASSÉ AUX MOLIÈRES pages 4 à 8
- TRAVAUX EN COURS :
- > FEUX TRICOLORES RUE DE GOMETZ
- > L'ÉGLISE page 9
- PATRIMOINE : NOTRE ÉGLISE EN PAYS DE LIMOURS pages 10 & 11
- AGENDA détachable pages 12 & 13

LE DOMAINE DE QUINCAMPOIX : Un lieu d'événements et de culture pages 14 & 15

- SOIRÉE CABARET AU PARADOU LE 14 DÉCEMBRE pages 16-17
- SPECTACLE DE NOËL POUR LES ENFANTS page 18

DU NOUVEAU POUR NOS COMMERCES

L'épicerie, la boulangerie, le café Le Molière page 19

L'AVÉNEMENT DE L'INTERCOMMUNALITÉ : ce qui change page 20-21

 MOTS CROISÉS par Claude Guillemin page 22

Retrouvez d'autres infos sur le site web municipal et inscrivez-vous à la lettre d'information www.lesmolieres.fr





Le mot du maire

Le la comist nom des

Le 11 novembre dernier, la commémoration de l'armistice de 1918 a réuni un nombre record d'habitants des Molières.

La participation de près de 50 élèves de l'école élémentaire Anne Frank et la présence des parents venus entendre leurs enfants entonner notre hymne national, ont fait de cette cérémonie un grand et émouvant moment.

Alors que la Nation rend hommage à ceux qui sont morts pour sa liberté et que dans le même temps des abrutis bafouent les valeurs républicaines en hurlant des slogans inappropriés, qu'un extrémiste poignarde des élus de la République et que des propos racistes sont proférés et publiés à l'égard d'une ministre, il est rassurant de constater que nous pouvons encore rassembler enfants et adultes dans une cérémonie patriotique pour évoquer ensemble la mémoire de ceux qui ont perdu la vie pour la paix et la liberté.

Au pied du monument aux morts des Molières, c'est un moment fort de mon mandat que j'ai vécu ce jour du 11 novembre, d'autant plus qu'entouré d'une délégation importante de Moliérois, j'ai pour la dernière fois présidé cette cérémonie du 11 novembre.

En mars 2014, il vous faudra élire une nouvelle équipe municipale et un nouveau Maire car, plus personne ne l'ignore, j'ai décidé de ne pas me représenter.

Le 11 janvier prochain, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux j'aurai l'occasion de dresser un bilan du mandat et de vous faire part des réflexions que m'auront inspirées ces six années passées à la tête de la commune. Cependant je peux déjà affirmer que parmi les moments importants qui me resteront en mémoire, ce 11 novembre 2013, par la réunion de plusieurs générations autour de valeurs essentielles, demeurera un symbole fort du lien qui unit les engagements du passé aux promesses d'un avenir meilleur.

Joël MANCION Maire des Molières



ÇA S'EST PASSÉ AUX MOLIÈRES...

PREMIER MARCHÉ DES PRODUCTEURS À LA FERME DE FANON le 29 septembre

Le CIVAM de l'Hurepoix agit depuis 2010 en faveur du développement d'une agriculture durable et locale sur un territoire compris entre les villes de Rambouillet, Dourdan, Arpajon et Les Ulis. Composé d'agriculteurs, de transformateurs et de distributeurs de produits en circuits courts de proximité, il réunit également des consommateurs et des représentants d'associations de protection de l'environnement, afin de renforcer l'échange et la cohésion entre ces différentes parties autour de projets communs :

- informer les habitants sur l'offre des fermes en agriculture durable (produits, restauration, visites, chambres d'hôte...) et des points de vente de leurs produits locaux sur le territoire par le biais d'un site Internet et de documentations papier ;
- -accompagner des projets individuels et collectifs de développement de circuits courts de proximité (diversification des productions des fermes, création et mutualisation de débouchés...);

Aux Molières 2 structures pour consommer local :

■ Le panier des Indiens,

Association pour le maintien de l'agriculture paysanne, AMAP, (www.lepanierdesindiens.fr)

■ **MesVoisinsProducteurs** (www.mesvoisinsproducteurs.fr), distribution de paniers de produits locaux en points relais

Ces deux structures fonctionnent en partenariat avec les producteurs de l'Hurepoix et garantissent un approvisionnement local.

- sensibiliser les jeunes à l'agriculture durable (animation d'ateliers dans les structures périscolaires et scolaires, et à la ferme, sur des thématiques en lien avec l'agriculture durable : la fabrication du pain, la culture des légumes en agriculture biologique...);
- animer le territoire (marché de producteurs à la ferme tournant et annuel, soirées-débats thématiques en présence d'intervenants...).
- ➤ Rendez-vous mercredi 27 novembre 2013
 à 19h30 à la salle La Grange à Limours-en-Hurepoix,
 pour une conférence-débat sur le thème
 «La forêt de demain se gère aujourd'hui dans l'Hurepoix»
 avec l'intervention de Danielle Albert, bénévole au CIVAM
 de l'Hurepoix et représentante du Centre Régional de la
 Propriété Forestière et de l'association Qualité de Vie du
 Pays de Limours et de l'Hurepoix.
- → Pour en savoir plus, contactez le CIVAM de l'Hurepoix, 21 rue du Général Leclerc, 91470 Forges-les-Bains contact@civamdelhurepoix.org - 09 54 95 50 84 www.civamdelhurepoix.org

Forte de deux éditions de la Fête de l'Agriculture organisées en 2010 et 2012 à Pecqueuse, l'association a mis en place pour la première fois un marché de producteurs locaux à la Ferme de Fanon à Senlisse dans les Yvelines le dimanche 29 septembre.



Autour de 500 visiteurs se sont rendus sur place, malgré la pluie et le froid précoce pour la saison, pour échanger avec les fermes présentes (Rucher de l'Abeille Hurepoise, Ferme Lafouasse, Ferme de la Pomme d'Or Bio, Rucher Petruzzella, Ferme de Grand'Maison, Ferme de Fanon...), déguster et acheter leurs produits, visiter la ferme aux escargots accueillant l'événement, découvrir des circuits courts de proximité de consommation des produits (AMAP, distribution de panier de produits locaux en points relais et à domicile avec Mes Voisins Producteurs...), ainsi que le projet de développement d'une filière bois-énergie de proximité et un partenaire original, Les Fruits du Voisin.



Les personnes pouvaient également se renseigner sur les activités du CIVAM de l'Hurepoix en parcourant la documentation présente sur le stand de l'association, et en échangeant avec son équipe salariée.

Caroline Mattern, administratrice Mathilde Leriche, animatrice-coordinatrice

ART-THÉRAPIE CHEZ LES TOUT-PETITS 2 au 23 octobre

Les établissements médico-sociaux font partie intégrante de l'histoire de notre village.

La Lendemaine (voir p.6) s'est inscrite dans cette tradition, rejoignant sur notre territoire les deux établissements des Tout-Petits, association qui oeuvre aux soins et à l'hébergement d'enfants et adultes atteints de polyhandicap.

L'ensemble de ces établissements font la démarche de s'ouvrir pleinement sur le village, c'était encore le cas en ce mois d'octobre avec **cette exposition ouverte à tous.**

En prenant l'oeuvre de *Miro* comme base, les résidents de la Maison d'Accueil Spécialisé, rue de Cernay, ont laissé libre cours à leur créativité et à leur interprétation, avec les moyens particuliers qui sont les leurs.

Cette exposition prenait appui sur les ateliers d'artthérapie, menés tout au long de l'année dans les divers établissements des Tout-Petits.

On peut définir l'art-thérapie comme une intervention de soutien et d'aide à la personne en difficulté qui expérimente les potentialités de son processus créatif par des moyens artistiques variés.

Dans une situation de handicap moteur et de retard mental pouvoir se reconnaître à travers la trace qui est la représentation de soi et de son monde extérieur, cela devient un moyen pour se raconter.



« En art-thérapie, l'observation du style d'une peinture est plus importante que l'analyse de son contenu, car le style révèle la capacité potentielle d'intégration des attitudes de la personne à sa propre expérience. (...) Une façon d'apprendre l'espace-temps, une manière de se situer dans le monde (...). C'est à cet endroit-là qu'il est possible, spécifiquement par l'art-thérapie, de faire advenir de la créativité, du mouvement, du mieux-être. »

Rita Simon, art-thérapeute



L'art thérapie est un soutien non-verbal, une création dans un espace de découverte et d'expérimentation, un moment d'écoute et de respect du temps de chacun.





HOMMAGE À JEAN GUITTET À LA LENDEMAINE le 19 octobre

Jean Guittet, éminent botaniste, est décédé le 23 mai à l'âge de 74 ans. Après avoir consacré l'essentiel de son activité à l'enseignement de l'écologie végétale, cet amoureux de la « nature ordinaire » n'a cessé de contribuer à la connaissance des milieux naturels. Son expertise reconnue lui a valu de siéger dans diverses commissions ou comités scientifiques des départements de l'Essonne et des Yvelines, où il a été à l'origine de nombreux classements de sites naturels.

Infatigable « arpenteur » de nos vallons, vallées, sentes et ruelles, animé par la passion de transmettre, il répondait bénévolement aux sollicitations de tous ceux qui lui demandaient des avis ou des conseils.

Avec Gérard Arnal, il a co-écrit l'Atlas de la flore sauvage de l'Essonne, paru en octobre 2004.

Il s'est beaucoup intéressé au projet d'établissement de La Lendemaine, Foyer d'Accueil Médicalisé pour autistes, ouvert depuis juin dernier aux Molières, notamment dans son approche écologique.

En effet, les espaces verts, l'arboretum, le théâtre de verdure, les animaux, la petite mare (« Mare à Jean») et l'observatoire ornithologique participeront dans ce domaine à la valorisation de notre espace naturel et de la bio-diversité, et à son observation.

Du propre souhait des acteurs de La Lendemaine, les échanges, notamment avec les enfants des Molières, vont pouvoir se multiplier dans les prochaines années.

Accueillie par Joël Mancion, maire des Molières, et Jean-Raymond Hugonet, maire de Limours, Claire Robillard, viceprésidente du Conseil général de l'Essonne, chargée du développement durable, a participé avec l'ensemble des présents à cet hommage - élus, responsables associatifs, anciens élèves ou compagnons de route de Jean Guittet - à la plantation de plusieurs châtaigners sur une butte du domaine.

Yvan LUBRANESKI

Professionnels associés à la création et au développement de ce véritable écrin écologique sur notre commune, (de q. à dr.) Bertrand Dallet, Bernard Blanchier, François Quagneaux, **Alain Divo** et Olivier Guittet ont pu décrire leurs actions respectives.



LE MARCHÉ GOURMAND & SALON ARTISANAL

AU BÉNÉFICE DE LA CAISSE DES ÉCOLES les 9 & 10 novembre

19 artisans pour le Salon Artisanal et 26 exposants pour le Marché Gourmand : tout ce qui peut faire frémir les narines, réjouir les papilles et la vue était proposé. Un bon début pour les fêtes de fin d'année.

Les amateurs ne se sont pas trompés : ils furent nombreux malgré un long week-end propice aux escapades et une météo humide, froide et venteuse le samedi.

Comme chaque année, la bonne humeur fut au rendez-vous et les exposants furent friands des menus concoctés et préparés par Vincent.

Les délicieux gâteaux préparés par les parents ont fait le régal de tous pendant le week-end.

Le jeu du panier garni a remporté un vif succès (près de 242 participants au total s'y sont essayés).

Le panier du samedi pesait 12kg620. La gagnante est Madame AMELIA de Bures sur Yvette avec une estimation de 12KG500.

Le panier du dimanche pesait 12kg665. Le gagnant est Monsieur BLANLUET des Molières avec une

estimation de 12kg820. À noter que son épouse l'avait emporté l'an dernier. Dans la famille, on a la précision dans les bras. Félicitations à ces heureux gagnants qui sont repartis chacun avec un magnifique panier contenant des produits offerts par les exposants, que nous remercions.

La Caisse des Écoles a réalisé, au cours de cette manifestation, une recette d'environ 5 800 €. Les écoliers des Molières vont pouvoir profiter de sorties et activités organisées grâce à ces fonds récoltés.

Mais tout ceci n'est possible que grâce au concours de tous. Un grand merci donc à tous ceux, qui par leur participation, chacun à sa mesure, ont contribué à la réussite de cette sympathique manifestation :

- l'équipe technique de la commune,
- les mamans (ou papas) pour la confection des gâteaux
- les parents et bénévoles pour leur aide efficace à la buvette, au service des repas, à la plonge, au montage et démontage des stands et rangement,
- Christiane, Sylvie, Vincent, Gilles, Maryleine, les membres de la Caisse des Écoles et toutes les personnes bénévoles qui ont fait un travail énorme, dans la bonne humeur, durant tout ce week-end,
- Mme MANCION pour les délicieuses confitures maison qui ont rencontré un grand succès,
- Bravo à Philémon et Jules pour la vente du fameux calendrier 2014 de la Caisse des Écoles
- · ainsi que les visiteurs!



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre est devenu, de la volonté du Président de la République, le jour du souvenir pour les morts de toutes les guerres.

La cérémonie fut marquée cette année par la présence de nombreux enfants qui ont chanté La Marseillaise.

Initiative citovenne et éducative de la directrice de l'école élémentaire, à la veille du centenaire de la 1ère guerre mondiale.



MANGA!

à Sports & Loisirs des Molières

Stage Manga d'Octobre 2013

Excellent stage grâce à la qualité et au dynamisme du professeur David.

Très bonne ambiance et enthousiasme des élèves!

→ À noter que nous essayons de prévoir un nouveau stage début 2014...





Prochainement à Sports & Loisirs

Et pourquoi pas, pensez à vous en faire offrir une activité pour Noël ou le Nouvel An!

• Calligraphie Japonaise par Junko (4 séances : 105 €, matériel compris)

Les samedis 11, 18, 25 janvier et 8 février (de 14h à 16h, salle photocopie de l'école Anne Frank) Faites-vous offrir ce stage pour Noël!!!!

• Photo - Numérique par jeanniK (10 séances les jeudis de 20h30 à 22h30 à la bibliothèque, 24 €)

Les 9-16-23-30/01, 6/02, 6-13-20-27/03 et sortie dimanche 16 ou 23/03

Programme:

- > photo numérique : pixels, caractéristiques et appareils..
- > fonctions : focales, mise au point, diaphragme, iso, vitesse, balance des blancs...
- > utilisation : contrastes, cadrage, nuit, flash, lumina-
- > logiciel : récupération, codification, retouches de l'image...
- > sortie photo : ex Versailles, La Défense,...

• Peinture par Philippe

(6 séances : 105 €), le samedi matin en même temps que les participants « annuels » Ces séances sont «tout public» aussi bien perfectionnement qu'initiation!

> contactez nous via le mail de l'association : sportsetloisirsdesmolieres@gmail.com

LE POINT SUR LES TRAVAUX

FEUX TRICOLORES RUE DE GOMETZ →

Voici le premier feu tricolore dans notre commune. À l'issue de la réfection de la rue de Gometz, où les dos d'ânes non-réglementaires avaient été supprimés, la municipalité a fait le choix de disposer ces feux tricolores.

Estimant la vitesse des véhicules approchant, ces feux se déclenchent pour toute **vitesse** supérieure à 50 km/h. Placés au niveau d'un passage piétons et déclenchables par ces derniers, il a également pour but de **sécuriser la traversée** de la rue.

L'expérience de ce dispositif permettra d'étudier d'autres interventions liées à la vitesse et à la sécurité dans la commune.



← RÉFECTION DU TOIT DE L'ÉGLISE

Ces travaux n'ont pu qu'attirer votre attention puisque l'emprise de l'échafaudage a nécessité une occupation partielle de la voie publique.

Nous avons pu bénéficier au passage d'un certain ralentissement de la circulation à cet endroit.

Patrimoine de la commune (voir article p. 10 et 11), notre église en avait grand besoin. Merci au Sénateur **Michel Berson** pour sa participation.

D'autres interventions seront nécessaires dans les années à venir. Nous vous rappelons aussi qu'une **association** s'est constituée dans ce but, avec également des projets d'événements culturels auxquels vous avez déjà pu assister.

Vous pouvez prendre contact avec Les Amis de l'église Ste Marie-Madeleine des Molières auprès d'Hélène Pouzoullic (01 60 12 42 19).



) DÉPÔTS SAUVAGES...

Les actes d'incivilités se multiplient près des regroupements de containers (impasse de la butte) et autour des bornes d'apport volontaire : sacs non fermés, bouteilles déposées en vrac, ordures ménagères, sacs de vêtements ! ! Ces négligences mobilisent le personnel municipal qui serait





...Plus réjouissant, le SICTOM relance son JEU CONCOURS : À vos marques ! Prêts ? Papiers

Du 15 octobre 2013 au 15 février 2014, pour faire gagner jusqu'à 1 000€ à la caisse des écoles des Molières, il faut déposer un maximum de papier dans les bornes d'apport volontaire. Faites-en des tonnes!!

Retrouvez là tous les renseignements sur ce jeu-concours : http://www.sictom-du-hurepoix.fr/jeu-concours-2

Bernard Jullemier

PATRIMOINE & TOURISME

NOTRE ÉGLISE EN PAYS DE LIMOURS

À l'occasion de la présentation de l'ouvrage publié par l'Office de tourisme du Pays de Limours « Églises et chapelles du Pays de Limours» (voir ci-contre), **Annie Jacquet** de l'Office de Tourisme, historienne, a prononcé l'allocution suivante.



« Une des missions de l'Office de tourisme est de faire connaître et de mettre en valeur le patrimoine des 14 communes du Pays de Limours et donc de réaliser des guides de découverte.

Nous avons commencé par les églises et chapelles car on en trouve dans tous les villages et c'est souvent le seul monument rescapé de notre patrimoine.

Cet ouvrage présente, pour chaque édifice, les caractéristiques architecturales et décoratives qui en font un bâtiment unique, mais qui permettent de discerner les différentes époques de construction.

Nous avons la chance d'avoir des églises de style roman comme à Angervilliers ou Briis, de style gothique flamboyant comme à Limours, contemporain comme à Frileuse.

Mais à travers l'histoire de ces monuments, c'est la grande histoire que l'on peut retrouver et en particulier l'histoire religieuse de la France.

Dans notre région, le développement de l'évangélisation se manifeste par l'installation de communautés religieuses détachées de grandes abbayes, dont on trouve trace à Limours, Briis ou Fontenay dès les VIIème-VIIIème siècles.

Dès la fin des invasions barbares, l'accroissement de la population nécessite de défricher de nouvelles terres. Partout, villages, églises et terres sont données par les seigneurs locaux aux grandes abbayes de Longpont-sur-Orge, Bourgueil ou des Vaux-de-Cernay pour créer des granges voire une villeneuve comme à Pecqueuse. C'est le cas dans toutes nos communes au Xème-Xlème siècles.

Les églises sont donc aux mains d'un clergé régulier, installé dans un prieuré. Mais, avec la création des paroisses aux Xlème-Xllème siècles dans notre secteur, on voit arriver un clergé séculier

chargé de célébrer les offices. Les prieurs doivent partager avec les curés les revenus de l'église, ce qui souvent ne va pas sans conflit d'intérêt.

Au XIIIème siècle, des églises primitives, sans doute en bois, sont remplacées par des églises en pierre, d'abord de taille modeste, souvent à simple nef et sans clocher. Ceux-ci seront rajoutés un siècle plus tard, à l'extérieur de l'édifice pour pouvoir avertir la population de l'arrivée d'un danger, surtout lors de la Guerre de Cent Ans.

Toutes nos églises ont beaucoup souffert des incursions anglaises et de saccages de pillards, sauf celle de Briis-sous-Forges, village fortifié, où l'on cacha les précieuses reliques de St Marc données par Venise au seigneur de Limours ; les Briissois ne voulurent pas les rendre et ce n'est qu'au bout de 100 ans de procès que les reliques furent rapportées à Limours en grande pompe.

En 1458, lors des visites archidiaconales, la plupart de nos villages sont décrits comme déserts, les églises saccagées et fortement endommagées. Certaines comme aux Molières servent d'habitation à quelques habitants rescapés, d'autres de granges pour les réserves et le foin. Aux Molières, il ne reste plus que 3 chefs de famille, 2 aux Troux.

Partout c'est le même spectacle de désolation, les linges et objets sacerdotaux ont été pillés. À Forges-les-Bains, l'archidiacre fait obligation à la population de racheter un calice pour les hosties et de nommer une sage-femme; c'est un détail intéressant car même un spécialiste de l'histoire de la naissance ignorait que dès le XVème siècle les sages femmes étaient nommées par les habitants.

Un long travail de restauration, voire de construction comme à Limours, va devoir être entrepris.

Ce sera l'occasion d'agrandir les nefs de plusieurs églises, et de rajouter des collatéraux.

Notre territoire aura également à souffrir des Guerres de Religion. À Briis, le seigneur Amos du Texier, converti au calvinisme, transforme l'église Saint-Denis en temple protestant, entraînant une partie de la population vers la religion réformée et faisant sans doute des adeptes à Janvry et Fontenay-les-Briis, dont les églises furent saccagées lors des

combats fratricides.

L'influence de la Contre-Réforme se fait sentir au XVIIème siècle : à Briis et Janvry, les héritières de Amos du Texier firent restaurer les édifices et améliorèrent leur décoration. À Janvry, dont une clef de voûte porte la date de 1639, Anne du Texier fait installer un magnifique retable baroque.

Dans toutes les paroisses, les seigneurs veulent agrandir, donner du lustre à la décoration intérieure.

À Limours, Gaston d'Orléans, entreprend la construction d'un clocher extérieur ; cependant, il ne pourra mener à bien son entreprise car conspirant contre son frère Louis XIII lors de la Fronde des princes, il est exilé à Blois. Et le clocher de Limours ne sera finalement construit qu'en 1902.

Au milieu du 17e siècle se développe un nouveau mouvement religieux, le jansénisme ancré autour de l'abbaye de Port-Royal.

À Boullay-lès-Troux, le seigneur Guillaume Dugué de Bagnols, janséniste convaincu, va faire reconstruire l'église en 1655, dans une austérité toute janséniste et installer des petites écoles jansénistes.

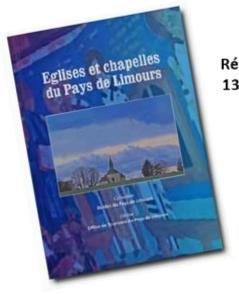
Durant le XVIIIème siècle, peu de remaniements dans nos églises. Il faut attendre la Révolution de 1789, pour voir imposer de nouveaux cultes et nos églises deviennent des temples de la Raison puis de l'Être Suprême.

Certaines, comme à Saint-Maurice, sont même désaffectées et transformées en fabrique de salpêtre, pour fournir les armées de la République. Dans d'autres, comme à Limours, on martèle les armoiries seigneuriales et on casse les statues de saints ornant le portail d'entrée.

Revenus au culte catholique au XIXème siècle, les édifices voient leur intérieur fortement remanié par une bourgeoisie enrichie par l'essor économique. Vaugrigneuse est un magnifique exemple du style néo-gothique remis au goût du jour par Viollet-le-Duc.

À travers nos églises, c'est donc un condensé de l'histoire de la religion et de l'Histoire de France que nous pouvons retrouver. Un guide intercommunal permet de mieux comprendre les différents courants qui ont marqué notre histoire. Tout ce patrimoine est le résultat du savoir-faire admirable de nos ancêtres,





Réalisé par l'Office de tourisme du Pays de Limours, en 72 pages et 133 photos couleur, il est un concentré historique, architectural et patrimonial des 17 églises et chapelles de notre région.

animés par une grande foi.»

Edité par la société "Ediplan",

il est actuellement en vente à la librairie

"Interlignes"

1 bis, rue du Couvent 91470 Limours

Tél. / Fax: 01 64 91 00 67

Site: www.librairie-interlignes.com

Il est également disponible lors des visites, sorties et conférences organisées par l'Office de Tourisme du Pays de Limours.

Pour toutes informations: 01 64 90 74 30 (du mardi au vendredi)

Site: http://www.pays-de-limours.org/ Courriel: otpaysdelimours@gmail.com

Prix de vente : 15 euros TTC



Sous réserve d'être établies dans la commune, nous offrons aux entreprises molièroises un encart dans les bulletins municipaux.

détachez-moi ,











7, Place de la mairie 91470 LES MOLIERES Tel : 01 60 12 21 58 Fax : 09 82 62 09 91

E-mail: lesmolieresimmobilier@bbox.fr

21 Agenda

■ 15 Nov. → 15 Déc.

tous les jours de 14h à 18h et de 15h à 18h le week-end

SALON D'AUTOMNE

EXPO Peinture / Sculpture + de 25 artistes M.A.S. Les Tout-Petits | 71bis rue de Cernay

■ Mercredi 27 Novembre 19h30

SOIRÉE DÉBAT : FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE

à La Grange - Limours organisé par le CIVAM de l'Hurepoix > voir article page 4 de ce numéro

■ Vendredi 29 Novembre

DÉCHETS VERTS: DERNIER RAMASSAGE

Samedi 30 Novembre
 & dimanche 1^{er} Décembre
 10h-19h Domaine de Quincampoix

EXPO ANTIQUITÉS DU MONDE, BIJOUX DE CRÉATEURS

> voir article pages 14 & 15 de ce numéro

■ Samedi 30 Novembre 19h30 Domaine de Quincampoix

« BATAILLE INTIME »

Théâtre danse d'après Roland Topor.

> voir article pages 14 & 15 de ce numéro

■ Mardi 3 décembre 20h30 - Mairie

CAISSE DES ÉCOLES : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



nambres d'Hôtes de Charme Les Molières 01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com www.lafermedarmenon.com





IMMOBILIER DE STANDING
TOURISME HAUT DE GAMME
AUTOMOBILE DE PRESTIGE
AVIATION D'AFFAIRES
ŒUVRE D'ART
HOTELLERIE DE CHARME



Prix de la création 2012 du Cj2e et de la CCI de l'Essonne

■ Vendredi 6 & vendredi 13 décembre de 16h15 à 17h15 - devant l'école élémentaire

VENTE DES COURONNES DE NOËL DE LA CAISSE DES ÉCOLES

■ Samedi 7 décembre 20h30 au Paradou

BAL DANSE COUNTRY / DANSE EN LIGNE

Entrée gratuite, organisé par la section Danse en ligne de Sports & Loisirs des Molières

■ Dimanche 8 décembre de 10h à 18h

MARCHÉ DE NOËL

À LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉ DES TOUT-PETITS

Après les emplettes, profitez des animations, de la tombola (tous les tickets sont gagnants), du buffet. Un moment convivial et de rencontre garanti. Venez nombreux. Maison d'Accueil Spécialisé Les Tout Petits 71 bis rue de Cernay 91470 Les Molières

■ Samedi 14 Décembre 20h45 au Paradou SOIRÉE CABARET

Entrée 10 € par personne, buvette et gâteaux sur place, organisée par Les Molières événements **Réservation** sur www.lesmolieres.fr

> voir article page 16 & 17 de ce numéro

■ Dimanche 15 Décembre 15h au Paradou «NOËL CHEZ LES TOQUÉS»

Spectacle de marionnettes pour les enfants des Molières... ...et leurs parents Gratuit, organisé par Les Molières événements

> voir article page 18 de ce numéro

■ Samedi 25 Janvier 20h30 - au Paradou LOTO DE LA CAISSE DES ÉCOLES











détachez-moj









Ancien domaine de chasse du XVIIème siècle entouré de douves en eau, au cœur de 140 hectares de verdure, le Domaine de Quincampoix offre 620 m² de salles de réception, dont la plupart sont prolongées par une terrasse et un jardin donnant sur les douves.

Il accueille ou organise sur mesure événements privés ou d'entreprises, agrémentés d'activités sportives, festives ou culturelles des plus créatives.

L'esprit du lieu : un métissage d'Antiquités du monde et d'Art contemporain associés à quelques grands noms du design.

Les propriétaires parcourent le monde depuis 25 ans pour présenter une collection de meubles, objets insolites et Art contemporain à la grande satisfaction de leurs clients antiquaires, architectes d'intérieur et amateurs d'Art les plus exigeants.

EXPO ET « BATAILLE INTIME » AU DOMAINE DE QUINCAMPOIX...

Samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre 10h-19h

- Exposition d'Antiquités du Monde
- Bijoux de créateurs
- Et pour la première fois une exposition consacrée aux arts premiers africains

Après une tournée en Chine, Inde, Indonésie, Vietnam, Thierry Grundman antiquaire-voyageur vous révèle ses dernières trouvailles avant qu'elles soient présentées à des professionnels lors de salons tels que *Maison & Objet*.



Grossiste avant tout, son dépôt est ouvert au public moins fréquemment que par le passé. C'est d'ailleurs la dernière exposition de l'année. L'occasion donc de trouver des cadeaux de Noël insolites, originaux, et pérennes. Aux antipodes de ce qui est proposé dans les circuits traditionnels de distribution.

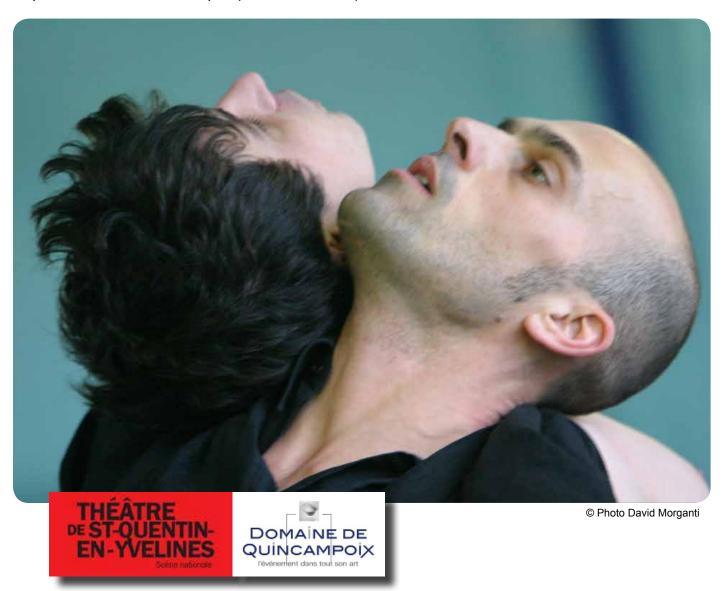
Mobilier, objets, peintures, sculptures, miroirs, bijoux, masques... en tout plus de 1000 pièces exposées dont le produit de la vente est réinvesti dans la restauration du Domaine de Quincampoix.

En venant à cette exposition, et *a fortiori* en la recommandant à vos proches, **le Domaine vous propose** de ne plus être seulement les témoins, mais de devenir les acteurs d'une réhabilitation réussie.

À partir de 19h samedi 30 novembre au soir, un pot de l'amitié sera offert accompagné de quelques grignotages commandés aux producteurs du CIVAM de l'Hurepoix (voir page 4 de ce numéro) que les propriétaires du Domaine de Quincampoix cherchent toujours à promouvoir.

À 19h30, en coproduction avec le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines Scène Nationale, se jouera :

« Bataille intime » Théâtre danse avec Sylvain Groud, danseur, et Bruno Bayeux, comédien, d'après un texte de Roland Topor. (durée 35 minutes)



Le sujet de la pièce, sa force schizophrène, permet de confronter deux univers. D'un côté la trivialité de la parole adressée cruellement au public donne à entendre la violence exhibitionniste du texte, de l'autre côté la poésie de la chorégraphie en donne la dimension philosophique intime et humaniste.

- Un mix de découvertes, culture, et saveurs vous attend donc au Domaine de Quincampoix le 30 novembre. Vos amis sont les bienvenus.
- ➤ Pour recevoir une invitation gracieuse : envoyez un mail à info@domainedequincampoix.com en précisant dans l'objet : « invit 30/11 »



COMME AU TEMPS DE LA CONTRESCARPE...

Ce n'est pas si vieux et cela fait pourtant 20 ans que se connaissent nos compères. Ils sont, au début des années 90, les artistes fidèles du **cabaret «Chez Félix» rue Mouffetard à Paris**.

Yvan y chante toute la soirée et invite ses deux acolytes à le rejoindre pour faire rire, surprendre et émouvoir le public. Comme de nombreux établissements de ce type à cette époque, «Chez Félix» disparaît et se transforme en bar de nuit et Karaoké.

YVAN LUBRANY...

Après des études de sciences politiques et quelques temps au service du ministère de l'Intérieur, Yvan Lubrany a vécu de sa passion pour la musique et la chanson jusqu'en 2006.



Il choisit de monter sa propre société de production de spectacles et organise, parallèlement à ses soirées dans les cabarets et piano-bars parisiens, des événements pour des comités des fêtes ou d'entreprises, des CCAS, et des établissements médico-sociaux.

Il participe également à des échanges internationaux et se produit notamment en Tunisie et en Norvège.

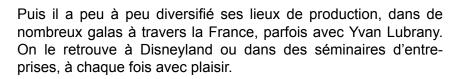
Il croise de nombreux artistes dans ses galas qui l'amènent un peu partout, et dans lesquels il présente ses propres chansons en même temps qu'une sélection de titres français ou internationaux, toujours ré-interprétés avec personnalité.

Au passage, il vend en auto-production plus de 10 000 albums, mais s'éloigne des maisons de disques chez lesquelles il ne fait aucune rencontre déterminante. Il se réfugie plutôt dans le lien qu'il construit naturellement avec les différents publics, au rythme de 160 à 180 représentations par an...

2006 est le début d'une autre vie, mais Yvan, qui habite Les Molières, n'est jamais très loin de la scène... il est notamment vice-président des *Molières évenements* (et se produira bénévolement pour cette raison).

Un OVNI parmi les magiciens... il a probablement été le plus vu d'entre tous dans les cabarets parisiens entre la fin des années 80 et le début des années 2000, enchaînant parfois 4 établissements dans la même soirée

avec une mobylette chargée à bloc!



Ce qu'Arsène a en plus ?

Une ironie communicative qui fait de toutes ses interventions un moment de rire incontrôlable.

Un comédien multi-facettes dont les ressources multiples ne cessent de surprendre. Élevé au biberon du rock et des comédies musicales, il se dirige très vite vers le monde du spectacle.

Il entame une formation complète à l'école du spectacle de Chris PAGES. Danse, théâtre, mime, chant, claquettes... Amoureux du music-hall, il multiplie les incursions dans différents univers : courts-métrages, théâtre, one man show, télévision... ce qui lui permet de passer d'une façon déconcertante, de la comédie à la chanson, de l'imitation à la danse.

20 ans de café théâtre, piano bar, etc... Philippe Sax est aussi la voix de Donkey Kong, Funky, et Kruchy, sur France 2, personnages virtuels d'une émission qui remporte un 7 d'or.

Il gagne "Graines de stars" M6 dans la catégorie imitateur. On le retrouve dans la première troupe d'imitateurs au monde Les 6 CLONES. Du Carré Blanc, au théâtre des Deux Ânes, en passant par l'Olympia, le Palais des Sports... Les 6 CLONES s'envolent vers Montréal pour le festival "Juste pour rire" où, en 2000, ils décrochent le prix de la Révélation.

Philippe, show man à la française, prépare actuellement un spectacle solo tout en privilégiant un travail d'acteur pour le théâtre ou le cinéma, où l'on a pu récemment le voir aux côtés d'Olivier Marchal.

Entrée 10 €, buvette et gâteaux sur place, proposés par Les Molières Événements

POUR RÉSERVER VOTRE SOIRÉE DU SAMEDI 14 DÉCEMBRE :

> 5 Iliscille sui www.lesillolleles.li	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Soirée cabaret du samedi 14 décer	mbre à 20h45
NOM	Prénom
Téléphone	Nombre de places à réserver

NOËL DES ENFANTS

« NOËL CHEZ LES TOQUÉS » PAR LA COMPAGNIE LE NEZ DANS L'Ô

«Noël, encore Noël, toujours Noël!! Anissa s'ennuie. Noël c'est toujours pareil, ses parents travaillent et elle reste seule à ouvrir ses cadeaux! Si seulement il pouvait se passer quelque chose de

Si seulement il pouvait se passer quelque chose de spécial... Quelque chose d'extraordinaire! Quelque chose de complètement différent!

Mais il faut faire attention à ce que l'on souhaite... Anissa ne va pas être déçue !

En effet parmi ses innombrables paquets, il y en a un tout petit qui attire son attention. Il y a une lettre avec : c'est Mamie Cool! Elle lui envoie... un bon pour la rejoindre au pays des Toqués ?!

Qu'est-ce que Mamie Cool a bien pu encore inventer? Anissa ouvre le cadeau sans trop y croire...

...et ZZOOUUUU ! Elle se retrouve tout d'un coup dans un lieu vraiment très différent.

Elle est chez les Toqués.

Là-bas contrairement à nous, on est cool et sympa toute l'année, mais le jour de Noël c'est l'occasion de se faire des blagues et des petites vacheries... Et que le meilleur gagne! Un voyage haut en couleur attend notre Anissa! Pourquoi Mamie Cool l'a-t'elle invitée dans ce monde de Toqués? Et d'ailleurs où est-elle? ...»

La compagnie **Le Nez dans l'Ô** est une jeune compagnie professionnelle créée en 2011 par deux comédiennes : Lauren Legras et Ludivina Perales, qui se sont rencontrées lors de leur formation dix ans plus tôt aux Ateliers WRZ.

Elles se sont formées à diverses techniques et ont travaillé pour plusieurs compagnies, avant de se retrouver autour d'un projet commun : une conception poétique et corporelle du théâtre.

Spectacle offert aux enfants des Molières

Dimanche 15 décembre à 15h Salle du Paradou

Organisé par Les Molières Événements



DU NOUVEAU POUR NOS COMMERCES

Une épicerie aux Molières



30 ans après la dernière épicerie de Mme JULLEMIER, ouvre celle de **Thibault FASSEUR**, en lieu et place de l'ancienne boucherie, nommée :

Entre la Poire et le Fromage

Si aucun retard n'est pris, vous pourrez découvrir ce nouveau commerce le **dernier week-end de novembre**.

Vous y trouverez fruits, légumes, fromage à la coupe, sucre, lentilles, riz, fruits secs,...

Produits biologiques, artisanaux et volonté d'offrir une vitrine sur les productions locales animent l'esprit de cette nouvelle adresse de proximité qui pourra contribuer à créer du lien entre habitants.



Signée Élisabeth ROUX, décoratrice et moliéroise, la décoration de l'épicerie a fait l'objet d'un soin particulier. Nous en découvrons quelques aspects sur ce croquis.

→ Ouverture du mardi au dimanche matin, 9h-13h / 15h30-19h30

Le retour du pain !



Bruno BOULHO, pâtissier de sa formation principale, réaménage actuellement la boulangerie et prévoit une **ouverture très prochainement**. Nous espérons que les difficultés rencontrées dans la signature du bail soient résolues rapidement.

Les molièrois seront heureux de retrouver du pain frais à proximité (pains traditionnels et pains spéciaux, la «croquise» baguette tradition, le «bûcheron» et une spécialité de pain au lin).

Rayon pâtisserie, notre nouveau boulanger ne sera pas en reste et compte bien développer l'offre.

→ Ouverture du mardi au dimanche midi (13h) : 6h45-13h / 15h30-19h30

Le Molière abat ses cartes !

Tables garnies de tapis, cartes et jeux à disposition de la clientèle, Le Molière vous propose de vous retrouver de façon conviviale le jeudi après-midi entre 15h et 18h.

La première édition a lieu le jeudi 5 décembre.

À cette occasion, M. BLETTERER offrira une boisson chaude aux participant-e-s.

→ Le Molière vous rappelle ses nouveaux horaires : Ouverture du mardi au vendredi 7h-18h samedi 8h-18h et dimanche matin 8h-13h



ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'AVÉNEMENT DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Par Pierre Pruneta

Le très grand nombre de communes et l'échec des politiques de fusion, ont conduit le législateur à intervenir à plusieurs reprises pour développer l'intercommunalité, et la coopération intercommunale s'est imposée progressivement.

La réforme de l'intercommunalité a pour objectif, tout en réaffirmant la prééminence de la commune au sein de l'organisation territoriale, de renforcer la synergie commune-intercommunalité, cela afin de répondre aux attentes de nos concitoyens en terme d'aménagement de l'espace et de gestion des services de proximité.

D'ici la fin de l'année, la couverture intercommunale doit être achevée partout en France en adoptant les périmètres des intercommunalités, qu'il s'agisse des **EPCI** (établissements publics de coopération intercommunale) ou des syndicats intercommunaux. Cette démarche doit permettre d'améliorer leur efficacité au bénéfice des usagers.

Depuis un an, les élus de l'intercommunalité regroupés dans l'Assemblée des Communautés de France (ADCF) ont formulé de multiples propositions.

Lors de la 24^{ème} Convention de l'intercommunalité qui s'est tenue à Montpellier les 3 et 4 octobre derniers, ces élus ont manifesté leur soutien et leur encouragement sur bon nombre de chantiers engagés aujourd'hui par le gouvernement.

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) constitue un des futurs outils de la réforme, il a été plutôt bien accueilli par les conseillers communautaires. Malgré des réticences légitimes, plus de 200 communautés sont dotées d'un PLUI. Les communautés qui l'ont adopté, reconnaissent qu'il garantit une certaine homogénéité des différentes communes, tout en facilitant la mise en œuvre des politiques thématiques supranationales. Dans ce domaine les choses évoluent et le PLUI devrait faire d'autres émules dans les prochaines années.

Une grande nouveauté : un des volets de la réforme concerne le **renforcement de la démocratie locale**, en permettant aux électeurs de choisir les représentants des communes au sein des intercommunalités, dès les prochaines élections municipales : élection au suffrage universel direct des délégués des communes dans les conseils communautaires.

Pour la première fois, l'intercommunalité

transparaît jusque sur le bulletin de vote, puisque ce dernier comportera 2 colonnes pour chaque liste candidate :

- 1 colonne où figureront les candidat-e-s au Conseil municipal;
- 1 colonne où figureront les candidat-e-s au Conseil communautaire, eux-mêmes extraits de cette liste. Toute mention ou rayure d'un nom sur ce nouveau bulletin de vote à 2 colonnes, le rendra nul.

Aux Molières, dont la représentation à la Communauté de Communes du Pays de Limours est ouverte à 2 personnes, la deuxième colonne sera pourvue de 2 noms, suivis d'un troisième, tel que le prévoit la loi.

L'ordre des listes et de chaque colonne devant respecter la parité hommes/femmes, cette réforme aura pour effet mécanique, dès 2014, de faire entrer plus de femmes qu'aujourd'hui dans les conseils communautaires.

Fait nouveau et remarquable également, mais qui ne concerne pas notre commune, puisqu'il faut plus de trois conseillers communautaires à désigner, on verra entrer une partie des conseillers d'opposition, lorsqu'ils existent, puisqu'une proportion assise sur leur représentativité dans la commune à l'issue des élections municipales, leur permettra d'envoyer siéger à la Communauté de communes une partie de leurs élu-e-s toujours en respectant parité et ordre indiqués au moment de l'élection municipale.

La commune incarne donc plus que jamais le lien démocratique entre le fait intercommunal et le citoyen.

Considéré comme un échelon moderne et pertinent du développement économique et humain, l'intercommunalité est un enjeu essentiel pour le citoyen, mais la diversité des formes qu'elle revêt encore à l'échelle nationale, doublée de transferts de compétences qui ne sont pas toujours bien expliqués, qui sont gérés avec plus au moins de dynamisme au sein de sa gouvernance, font que le citoyen ne s'y retrouve pas facilement.

Un travail important demeure. Il est davantage de la responsabilité des élu-e-s. Pour longtemps encore, la commune restera le premier niveau de proximité et d'accueil.

Organisation administrative en France : qui fait quoi ?

Quelques notions sur la répartition des compétences (source : service-public.fr)

	Régions	Départements	Secteur communal	État
Formation professionnelle, apprentissage	- Définition de la politique régionale et mise en œuvre			- Définition de la politique nationale et mise en œuvre pour certains publics
Enseignement	- Lycées (bâtiments, TOS*)	- Collèges (bâtiments, TOS*)	- Écoles (bâtiments)	- Universités (bâtiments, personnel)
				- Politique éducative
Culture, vie sociale,	- Culture (patrimoine, éducation, création, bibliothèques, musées, archives)	 Culture (éducation, création, bibliothèques, musées, archives) 	- Culture (éducation, création, bibliothèques, musées, archives)	- Culture (patrimoine, éducation, création, bibliothèques, musées, archives)
jeunesse, sports et loisirs			- Enfance (crèches, centres de loisirs)	
	- Sport (subventions)		- Sport (équipements et subventions)	- Sport (formation, subventions)
	- Tourisme		- Tourisme	- Tourisme
Action sociale et médico-sociale		 Organisation (PMI, ASE)* et prestations (RMI-RMA, APA)* 	- Action sociale facultative (CCAS)*	- Organisation et prestations (AAH, CHRS)*
Urbanisme			- PLU*, SCOT*, permis de construire, ZAC*	- PIG*, OIN*, DTA*
Aménagement du territoire	- Schéma régional (élaboration) CPER*	 Schéma régional (avis, approbation) 	- Schéma régional (avis, approbation)	- Politique d'ATR*
territorie				- CPER*
	- Espaces naturels	- Espaces naturels	- Espaces naturels	- Espaces naturels
Environnement	- Parcs régionaux			- Parcs nationaux
		 Déchets (plan départemental) 	- Déchets (collecte, traitement)	
	- Eau (participation au SDAGE*)	- Eau (participation au SDAGE*)	- Eau (distribution, assainissement)	- Eau (police, SDAGE*)
			- Énergie (distribution)	- Énergie
	- Ports fluviaux	- Ports maritimes, de commerce et de pêche	- Ports de plaisance	 Ports autonomes et d'intérêt national
Grands équipements				- Voies navigables
	- Aérodromes	- Aérodromes	- Aérodromes	- Aérodromes
Voirie	- Schéma régional	- Voies départementales	- Voies communales	- Voies nationales
Transports	- Transports ferroviaires régionaux	- Transports routiers et scolaires hors milieu urbain	- Transports urbains et scolaires	- Réglementation
Communication	- Gestion des réseaux	- Gestion des réseaux	- Gestion des réseaux	- Réglementation
Logement et habitat	- Financement	 Financement, parc et aides (FSL*), plan et office de l'habitat 	- Financement, parc et aides, PLH*	- Politique nationale de logement
Développement économique	- Aides directes et indirectes	- Aides indirectes	- Aides indirectes	- Politique économique
			- Police municipale	- Police générale et polices spéciales
Sécurité		- Circulation	- Circulation et stationnement	
		 Prévention de la délinquance 	- Prévention de la délinquance	
		- Incendie et secours		

AAH: allocation d'adulte handicapé; APA: allocation personnalisée d'autonomie; ASE: aide sociale à l'enfance, ATR: "Administration Territoriale de la République", dite "loi Pierre Joxe", à l'origine des communautés de communes, en zones rurales, et des communautés de villes, en zones urbaines CCAS: centre communal d'action sociale; CHRS: centre d'hébergement et de réinsertion sociale; CPER: contrat de projet État/région; DTA: directive territoriale d'aménagement; FSL: fonds de solidarité pour le logement; OIN: opérations d'intérêt national: PIG: projet d'intérêt général; PLH: programme local de l'habitat; PLU: plan local d'urbanisme; PMI: protection maternelle et infantile; RMI-RMA devenu RSA: revenu de solidarité active; SCOT: schéma de cohérence territoriale; SDAGE: schéma d'aménagement et de gestion des eaux; TOS: personnels ouvriers, techniciens et de service; ZAC: zone d'aménagement concerté.

21

LES MOTS CROISÉS de Claude GUILLEMIN

Solutions du n°101:

Horizontalement :

1 Multiplication - Edit
2 Oraisons - Réussités
3 Ibis - Luisante - Notes
4 Satory - Sots - Entière
5 Sien - Go - Loirs - Elne
6 ONU - Alu - Fion - Bleu
7 Nestro - Fern - Céleste
8 Etiages - HRE - As
9 URSS - Toges - Tanches
10 Ra - Crédo - Arretées

11 Goussets - Rame - Lu 12 Saide - SS - Accessible

Verticalement :

1 Moissoneur 2 Urbaine - Rage 3 Laiteuses - Oi 4 Tison - Scud 5 Is - Are - RSE 6 Polyglottes

7 LNU – Ou - lodes 8 Isis - Fagots 9 Solfège 10 Aratoires 11 Tensions - Arc 12 IUT - RN - Trac 13 Osées - Charme 14 NS - Bernées 15 Intellect 16 Etoilée - Heli 17 Détenus - Eeub

18 Isère - TASS

19 SE - Dés - Se

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Ι																			
II																			
III																			
IV																			
V																			
VI																			
VII																			
VIII																			
IX																			
X																			
XI																			
XII																			

HORIZONTALEMENT

- I. Ne sera pas sans lendemain aux Molières (2 mots) Pas toujours Pacifique
- II. Usures à la longue Non sophistiquées
- III. Serpentes Bonnes mines Sigle européen
- IV. Le milieu Herbacée Retours
- V. Attendu pour les vacances Peut se prendre à la piscine Ils sont bons quand ils sont généreux
- VI. Petit sac Ancienne colère Levant
- VII. En début de pente Pas toujours payeur Pas loin
- VIII. Manquent de vitalité Sauces à la mode de Provence
- IX. Situai en venant de la droite Fenêtres sur mer Article
- X. Préposition au milieu de la prêle Tumeur équine Proscrit au théâtre
- XI. Unité de champ magnétique Ventilent Fou à moitié
- XII. Menue monnaie Choses Repérés

VERTICALEMENT

- 1. Les arbres d'une rue des Molières
- 2. Petite mélodie Pige ou balai
- 3. Border Titre de transport Adverbe de lieu
- 4. De bas en haut : astuce Maladie du foie
- 5. Très contestée Participe
- 6. Son mal est courant Passages souterrains
- 7. Préposition Danser En double sur certaines têtes
- 8. Maladies contagieuses Ville de l'Orne

De bas en haut : manque d'expérience quand il est blanc

- 9. Abats recherchés Pèlerinage à la Mecque
- 10. Crée Habitant du Mercantour
- 11. Brasse Pronom personnel Aux anges ?
- 12. Vraiment pas net Portent les raisins
- 13. Division universitaire Participe Aspirant officier qui n'est plus dans le rang
- 14. Plan d'urgence Petites pommes de terre
- 15. Pronom Grand navigateur Est anglais C'est négatif!
- 16. Écoliers Cycle
- 17. Abréviation pour longue distance Bien armé pour le travail
 - 18. Ruine éboulée Fait partie du rituel de Pâques
 - 19. Tentatives C'est beaucoup!

rejoigneznous! Nous avons besoin de mille façons aux actions de la Croix-Rouge française. Ponctuel ou quotidien, votre engagement permettra à plus d'un million de personnes de se nourrir, se vêtir, apprendre à lire et à écrire, sortir de l'isolement, se soigner, être secourues, apprendre les gestes qui sauvent... Chaque jour, pour accomplir ces milliers d'actions, nos bénévoles se mobilisent. Ils ont besoin de vous. Contact: ul.limours@croix-rouge.fr Tel:01 64 58 88 84 69 croix-rouge française H v m a n i s o n s l a v i e





Directeur de la publication : **Joël MANCION**Comité information/communication : Pierre PRUNETA
Impression : C.C.P.L. Crédits photo : Pascal LEBRUN
Secrétariat de rédaction : Laura BAUM

Ont participé à ce numéro

Bernard JULLEMIER, Caroline MATTERN, Mathilde LERICHE, Gérard COURTOIS, Yvan LUBRANESKI, Didier LEBRUN, Jeannik MARCAULT, Jacques PEZOT, Thierry GRUNDMAN, Bruno BOULHO, Thibault FASSEUR, Laurent BLETTERER, Claude GUILLEMIN, André BRIÈRE, Mélanie LEFÉVRE et celles et ceux qu'on aurait oubliés : d'avance merci aussi à eux



